

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicienne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2023, dans l'académie de RENNES.

Le président de l'Université de Bretagne Occidentale - brest,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure dans l'académie de RENNES, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2023, dans l'académie de RENNES :

Monsieur AUBRY Pascal, ingénieur de recherche hors classe, président, Rectorat de l'académie de Rennes, Rennes.

Monsieur BOULLÉ Jean-Christophe, ingénieur d'études de classe normale, expert, Rectorat de l'académie de Rennes, Rennes.

Monsieur BOURHIS Yves, ingénieur d'études hors classe, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame HEVAERT Muriel, ingénieure d'études de classe normale, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame LE MOAN Corinne, ingénieure d'études hors classe, Ecole nationale d'ingénieurs de Brest, Plouzané.

Madame CARDINAL Véronique, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Fait à Brest, le 9 mai 2023

Pour le Président et par délégation,
La Directrice des ressources humaines,

SIGNÉ

Martine LE ROUX